
Le conseil fédéral de SUD éducation dénonce l'attaque sans précédent aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale

Paris, le jeudi 30 novembre 2017

Sur la base de calomnies, le Ministre de l'éducation nationale mène une campagne inepte et a annoncé avoir porté plainte contre le syndicat départemental SUD éducation 93, qui organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels : « *Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ?* ».

Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Les approches de l'antiracisme sont diverses et peuvent faire débat. Mais nous ne pouvons pas laisser dire que le stage organisé par SUD éducation 93 serait autre chose qu'un stage antiraciste visant à combattre les discriminations.

Les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral ce jeudi 30 novembre dénoncent l'attaque sans précédent aux droits syndicaux et aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale. Le conseil fédéral affirme sa solidarité avec les militant-e-s de SUD éducation 93 qui subissent des insultes, des menaces, et des attaques physiques contre des locaux syndicaux.

Adopté au consensus de tous les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral